Groupe socialiste et démocrate

Communiqué de presse

# Trombinoscopes réquisitionnés : les élu-es socialistes exigent des explications

Faudra-t-il qu'à l'avenir les photos de classe soient anthropométriques ? C'est la question que les élèves, leurs parents et leurs enseignants sont en droit de se poser suite à la réquisition de trombinoscopes des élèves de 3 lycées brestois par des fonctionnaires de police.

Mercredi 4 novembre, en pleine mobilisation lycéenne, des policiers en civil munis d'une réquisition judiciaire se sont présentés dans les lycées Vauban, Lesven et La Pérouse pour y récupérer les trombinoscopes des classes, sans en avoir averti les directions d'établissement. Ce sont les photos, noms et classes d'environ 4 500 élèves, mineurs comme majeurs, qui ont ainsi été remis aux forces de l'ordre.

Les élu-es socialistes et démocrates dénoncent ce procédé qui est contraire aux principes de protection des données. Les trombinoscopes sont des outils internes à l'Éducation nationale, destinés à la vie scolaire et à la pédagogie. Ils n'ont pas été conçus, ni présentés aux familles, pour alimenter une enquête de police. Les utiliser à cette fin contredit les principes que la CNIL rappelle constamment : finalité déterminée du traitement, proportionnalité de la collecte, information des personnes concernées. Nous soutenons la saisine de la CNIL par les organisations syndicales et attendons qu'elle se prononce rapidement.

Lorsque des parents autorisent l'établissement à photographier leur enfant, ils le font dans un cadre précis : celui de l'école. Ils ne consentent pas à ce que ces images puissent se retrouver, sans qu'ils en soient informés, entre les mains de la police. Cette réquisition fragilise le lien de confiance entre les familles et l'Éducation nationale.

À ce jour, personne ne sait à quoi serviront ces photos, dans quelle enquête elles s'inscrivent, ni combien de temps elles seront conservées. La question de leur destruction, et celle de leur éventuelle réutilisation dans d'autres fichiers, restent sans réponse. Et personne ne sait non plus si d'autres établissements sont concernés par ce genre de démarches. A toutes ces questions nous attendons des réponses rapides de la part de la Police et de la Justice.

Cet épisode marque une nouvelle étape dans les atteintes à l'État de droit. Dans un contexte de tensions et de mobilisation de la jeunesse, la réponse d'un État démocratique ne peut être le fichage de milliers de lycéen·nes. Les élu-es socialistes et démocrates resteront mobilisés aux côtés des élèves, des familles et des personnels de l'éducation pour que ces méthodes ne se reproduisent pas.

Brest le 9 novembre 2026